

Info presse
Paris, le 27 février 2023



Salon international de l'Agriculture 2023 Annonce des lauréats nationaux du concours des « Talents des fruits et légumes »



Après une première étape de qualification à l'échelle régionale, un jury s'est réuni et a désigné les lauréats nationaux, qui se sont vu remettre une récompense sur le stand des fruits et légumes frais des mains de Laurent Grandin, président d'Interfel, et de Jacques Rouchaussé, président du CTIFL. Un moment important pour cette sixième édition du concours, qui honore le savoir-faire et le professionnalisme des acteurs de la filière.

Le jury a procédé à la notation du second tour et désigné les lauréats nationaux pour les catégories suivantes : Primeurs, Commerce de proximité, Supermarchés et Hypermarchés.

Les 6 lauréats nationaux 2022 décorés sur le salon de l'agriculture sont :

-  **Catégorie Hypermarché : Thomas Bosselut** pour Auchan Meriadeck (33).
-  **Catégorie Supermarché (Ex-aequo) :**
 - **Jonathan Nottin** pour Super U Saint-Florent-Sur-Cher (18).
 - **Pauline Mazeau** pour Intermarché Lanton (33).

- ✚ **Catégorie Commerce de proximité : Arnaud Natali-Buttel** pour Intermarché Express La Villette (75).
- ✚ **Catégorie Primeur en magasin : Théophile Benoist** pour Espace Fraîcheur, Biscarosse (40).
- ✚ **Catégorie Primeur sur marché : Philippe Ioli** pour Garry Guette, Versailles (78).

Cette année encore, des prix spéciaux ont été remis :

Prix « Coup de cœur » :

Coup de cœur national grande et moyenne surface : Sylviane Gravouille pour Intermarché Garidech (31)

Coup de cœur national primeur : Julien Chapuis pour La Halle d'Antan, Yerville (76)

Photos disponibles sur demande

Contacts presse

Interfel

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08

Agence Oconnection

interfel@oconnection.fr

Julia Philippe-Brutin - 06 03 63 06 03

Maëlle Driencourt - 06 38 64 78 94

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com